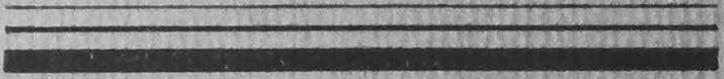


ADSAO



15 MAI 1932

Prix : 1 franc

AUTO-GARAGE BRESTOIS

38-40-42, rue Colbert - BREST

Téléphones 20-52 28-77

Plein centre ville

Réparations générales pour voitures
de toutes marques
par mécaniciens
& électriciens spécialistes

Agence des Automobiles, Tracteurs
Moteurs Industriels & Marins

RENAULT

Accessoires et pièces détachées

Succursales à :

CHTEAULIN. Tél. 48

MORGAT. Tél. 13

CAMARET. Tél. 27

Entreprise de Fumisterie — Chauffage Central
& Plomberie Sanitaire



Maison fondée en 1882

Téléphone 21-22

Anciennes Maisons J. PEDRAZZI
& PACRA - FROMENT

R. ZELL

Successeur

Ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale des Travaux Publics
Entrepreneur des Chemins de Fer
de la Marine et de la Ville de Brest

37, Rue Jean Macé

BREST

BREST

Grandeur naturelle



MARQUE DÉPOSÉE

Demandez à votre Fournisseur

LE DOUBLET

le meilleur des Boulets
qui convient parfaitement
aux cuisinières

FABRIQUÉ par la

Société de HOUILLES
DELMAS-VIELJEUX, GRAIGOLA

(Anciens Etablissements BASTIT)

62, Quai de la Douane - BREST

Téléphone 20-29

Cabinet d'affaires fondé en 1895

E. MONNIER,

Membre du Syndicat National
des Hommes d'affaires de France

Location, Vente et Gérance d'Immeubles et Propriétés

FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES

Assurances - Renseignements commerciaux

Téléph. 21-27

23 bis, Rue Jean Macé - BREST

Téléph. 21-27

AJUSTAGE - TOURS - ÉLECTRICITÉ

Soudure Autogène - Recharges d'Accumulateurs

Téléph. 28-75

B. C. Brest 9445

STOCK MICHELIN

GARAGE JULIEN BONNET

Concessionnaire exclusif des Automobiles

MATHIS

19, Rue Traverse

BREST

Klenved ar c'henou hag an dent

A. LAPIQUONNE

Succr de L. JEZEQUEL

Tenner dent

Loraet gant skol-vedesinerez Paris

A denn an dent hep pouñ hag a laka dent nevez, war gour
ha war gaoutchonk, hervez ar skouerion diveza

Gwarantisa a ra e labour

RESEO A RA :

Bep Lun, e LESNEVEN, Hôtel Le Roux, ha bep Sadorn, e
BRASPARTS hag er Faou. — Ar c'habinet a gonsultation a
zo digor e Brest, 4, passage Saint-Martin, aboue 9 eur betek
kreisteiz, ha da 2 eur betek 6 eur. Tél. 20-16.

Pour tout ce qui concerne

le dessin, l'aquarelle, la peinture
à l'huile, le pastel, la pyrogravure,
les métaux et cuirs repoussés,

ADRESSEZ-VOUS A LA

Galerie SALUDEN

14, rue Traverse

et place Sadi-Carnot — BREST

La Vue c'est la Vie

BLANDEAU

Opticien diplômé I. C. O. P.

Place Wilson - BREST

Tout le stock de Kodaks

Développe dans la journée

TIERCELET

Nouveautés

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

André BROULET

38, Rue Emile Zola — BREST

Téléph. 32.02

AUX GALERIES S'-MARTIN

108, Rue Jean Jaurès — BREST

NOUVEAUTÉS

CONFECTION POUR HOMMES & DAMES

POURQUOI ?

Ne jouissez-vous pas des joies artistiques mises à votre portée par la Science ?

Vous pouvez entendre chaque jour, chez vous, grâce à la T. S. F., des concerts, des conférences, des cours, des informations.

Demandez à la maison **RADIO-ART**, 14, Place de la Tour d'Auvergne, et 32, rue Kéréon, à Quimper, une démonstration de ses appareils si simples, si faciles à manier.

Appareils Radio-Art, Philips, Ducretet, etc... Phonos et disques des grandes marques Columbia, Odéon, Polydor, Parlophone, etc...

Affaiblis, Anémiés

Vos forces reviendront vite si vous savez faire choix d'un fortifiant de premier ordre, à la fois tonique et dépuratif.

L'« **ULMINUCINE MOREUL** » est ce fortifiant. A base d'iode et de phosphate, cette incomparable préparation rend à tous la santé. Enfants faibles, jeunes filles dont la formation est difficile, femmes à l'époque critique, personnes de tout âge épuisées par une longue maladie, ce qu'il faut à tous c'est l'Ulinucine Moreul.

Prix : Grand flacon : 20 francs ;

Demi-flacon : 15 francs ;

Petit flacon : 10 francs.

Si vous touchez, prenez du *Sirap Celtique*, un de ceux qui sont le plus estimés. Prix : 12 francs.

2^e Année

MAI 1932

L'ADSAO

REVUE MENSUELLE

d'éducation et d'action bretonnes

Organe officiel de la Fédération *Adsao*

Abonn^e : Bretagne **10 fr.**
France.. **15 -**
Etranger **20 -**

ADMINISTRATION :
149, Rue de la Vierge
== BREST ==

Secrétariat de Rédaction :
Cité d'Antin
= BREST =

Sous le signe fatal ?

Un préjugé qui court la Bretagne... et d'autres pays où l'on se flatte de la connaître, veut que les Bretons soient une race d'incorrigibles individualistes.

C'est plus qu'un préjugé : un axiome de psychologie sociale, admis désormais sans examen.

Personnels à l'excès, irréductiblement attachés à notre sens propre, rivés à nos opinions, ennemis-nés de toute discipline, dénués d'esprit de solidarité, répugnant à l'association, — on nous reconnaîtrait à ces signes et à quelques autres semblables, dont notre tempérament moral serait marqué comme d'une tare héréditaire.

Fâcheuse réputation ! Si elle est méritée, il ne nous reste plus qu'à nous coucher pour mourir, la victoire ne souriant qu'à ceux qui savent s'unir pour combattre.

— Certes, veut-on bien nous dire, les idées de l'*Adsao* sont justes et ses revendications paraissent réalisables ; mais vous ne les réaliserez qu'à la condition d'y gagner le peuple breton. Or, voici le malheur : vous ne tirerez pas le peuple breton de son isolement...

Et l'on se replonge dans le sien, abandonnant à leur génèreux « rêve » les ouvriers du Redressement.

Parmi les jugements que la fantaisie des psychologues a portés sur notre Race je n'en connais pas de plus erroné.

— Ennemis de la discipline, les Bretons ? Je me rappelle cet assaut du 14 juillet 1915, en Argonne, où l'on vit tout un régiment brestois debout sur les parapets, prendre l'alignement sous le feu de l'ennemi. Ce fait, et d'autres semblables, s'est reproduit cent fois dans la dernière guerre. Ils savaient nous apprécier les grands chefs qui, lors des mutineries de 1917, sauvèrent la discipline dans l'armée en mêlant nos compatriotes, comme un levain, à tous les régiments.

— Rebelles à l'association ? Je regarde la vie sociale de notre temps. Partout s'opèrent de grandes concentrations d'intérêts. Partout on sent la nécessité de s'appuyer sur la force de l'association. Il n'apparaît pas que sur ce terrain, l'agriculture bretonne, pour ne citer qu'elle, se soit laissée devancer par d'autres régions de France. Dès que la loi de 1884 eut restauré les libertés corporatives, nos paysans commencèrent par s'organiser, comme ailleurs, dans le cadre départemental. Puis, rapidement, les syndicats communaux se multiplièrent pour se fédérer en Unions régionales. Et celles-ci se seraient depuis longtemps rejointes dans une seule Union Bretonne, si l'absurde orientation de nos grandes voies ferrées ne les avait condamnées à s'organiser séparément.

La solidarité bretonne a fait ses preuves dans le passé. (Un de nos collaborateurs s'offre à le démontrer ici en parcourant les sommets de notre histoire et nous l'en remercions à l'avance : un redressement s'impose sur ce point comme sur beaucoup d'autres).

Elle se manifeste avec éclat de nos jours : les groupements de Bretons foisonnent dans les cinq parties du monde. Et l'essor de l'*Adsao* le prouverait à lui seul : nos concitoyens n'attendaient pour s'unir en foule qu'une Fédération en harmonie avec leur idéal.

Si le signe fatal de l'individualisme a marqué tout un siècle de notre histoire, que ceux-là qui le doivent se frappent la poitrine. Ce n'est pas la faute de nos ancêtres si, dépourvus de leurs franchises contractuelles et soumis de force à la loi révolutionnaire qui abolit le droit d'association,

ils furent, avec le reste de la France, condamnés à une sorte de mort sociale.

La Bretagne s'est dressée dès qu'elle a senti tomber quelques-unes de ses chaînes et, dans la voie de l'association qui mène à toutes les victoires, elle marche à la tête des provinces françaises.

P. MANAC'H.

Le jeu de bascule

Place de la Liberté, deux amis, MM. Pantouflard et Adsaver, se rencontrent.

Le premier brandit son journal comme un drapeau, tandis qu'un large sourire épanouit sa face de poupon prospère.

Adsaver. — *A te voir si radieux, mon cher Pantouflard, on serait tenté de croire que la victoire de M. Herriot est la tienne.*

Pantouflard. — *Je l'avoue modestement : le triomphe de mon parti me comble de joie. Il me serait doux de la partager avec toi, mon vieux camarade; mais tu parais peu disposé à...*

Adsaver. — *Nous ne sommes pas sur le même plan et nos points de vue sont tout à fait différents. Vois-tu ces deux gosses aux deux bouts de la poutre, là-bas ?*

Pantouflard. — *Eh bien ?*

Adsaver. — *Ils jouent à la bascule. Quand l'un touche terre, l'autre est comme toi : il triomphe en l'air.*

Pantouflard. — *Tu as dit : en l'air... ?*

Adsaver. — *Je vois que tu as compris. Si le point d'appui qui soutient la poutre était le dos d'un homme, le tien par exemple ?*

Pantouflard. — *Merci, merci !*

Adsaver. — *Et qu'il te faille, tes jours durant, porter les joueurs et leur monture, que dirait ton échine ?*

Pantouflard. — *Je ne vois pas...*

Adsaver. — *Comme ces deux gosses, les partis jouent à la balançoire sur notre dos.*

Pantoufflard. — *Vraiment, vraiment, je comprends de moins en moins.*

Adsaver. — *Ecoute : un nouveau parti au pouvoir, c'est un nouveau programme, une nouvelle équipe qui s'empare des leviers de commande, une nouvelle orientation qui s'imprime à la vie de toute la nation; c'est la « calse » des préfets et des sous-préfets, des fonctionnaires petits et grands; les projets en cours tombent et c'est toujours à recommencer.*

Pantoufflard. — *On ne peut pas éviter ça.*

Adsaver. — *En es-tu bien sûr ? Que nos grands intérêts nationaux subissent la loi du jeu parlementaire, c'est assez déplorable; mais que nos affaires locales et régionales; que nos intérêts et nos libertés à nous, Bretons, soient à la merci de leurs querelles, que notre prospérité ou notre ruine dépendent — parlons clair — de quelques voix de majorité, de quelques morceaux de carton jetés dans une urne à Paris par quelques individualités plus ou moins vénales — ça, mon vieux Pantoufflard, ça m'échauffe la bile à un degré que tu imagines mal.*

Pantoufflard. — *Foutre, je suis un peu de ton avis; mais le remède ?*

Adsaver. — *A la Commune les affaires de la Commune et à la Région les affaires de la Région. Libre aux partis de jouer à la bascule si ça leur chante; mais que ce ne soit pas sur notre dos. Nos routes, nos chemins de fer, nos canaux, nos moyens de transport, nos sources électriques, nos ports, nos services d'hygiène, d'assistance et de prévoyance, notre enseignement technique, artistique et littéraire, nos propriétés régionales et une légitime part de nos impôts — nous sommes assez grands garçons pour gérer, nous-mêmes notre patrimoine et nous serions insensés de l'abandonner comme un enjeu aux rivalités des partis.*

Pantoufflard. — *Tu parles d'or; mais une Assemblée bretonne échapperait-elle aux querelles des partis ?*

Adsaver. — *Primo, maîtresse de ses travaux et de ses décisions, elle échapperait aux fluctuations de la vie ministérielle. Venille noter en outre qu'elle représentera non des opinions et des partis, mais des intérêts et que les discussions de*

pure politique en seront exclues. Note enfin que la Commission Régionale, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, est élu pour un an et rééligible. Elle pourra donc travailler en paix et avec continuité pour le bien de la Bretagne.

Pantoufflard. — *Je reconnais que c'est là un avantage inestimable.*

Adsaver. — *Chausse donc tes brodequins, mon cher Pantoufflard, et marche avec l'Adsao.*

BRUG-ARÉ.

EXEMPLE DES ANCÊTRES

Bretons unanimes à défendre leurs droits historiques

De l'article de M. Guiraud sur le *Malaise alsacien* (Cronica du 28 novembre) nous détachons l'extrait suivant : « Il faut que nous admettions que l'on peut être un bon Français tout en réclamant pour l'Alsace — comme d'ailleurs pour les autres provinces françaises — cette large décentralisation qui s'appelle le régionalisme. »

S'il est une province qui offre dans le passé des titres à cette large décentralisation, c'est bien la Bretagne. De 1532 à 1789, elle n'a cessé, par la voix de ses deux grands organismes, le Parlement et les Etats, de protester contre les empiètements du pouvoir royal.

**

Le Parlement datait de 1553. En l'établissant, Henri II, qui craignait un retour de l'esprit d'indépendance provinciale, avait voulu brider l'élément breton en introduisant des hommes dévoués aux idées et à l'influence françaises, assez nombreux pour paralyser les entreprises du particularisme breton. D'où la division des parlementaires en « originaires » et « non originaires ». Dès le temps de la Ligne, les conseillers

forment deux camps bien tranchés. La dénomination subsistera jusqu'à la fin de l'ancien régime. A la veille des Etats généraux de 1789, sur 80 présidents et conseillers inscrits sur la liste du Parlement, il se trouvait 24 non originaires, et jamais la proportion n'avait été si faible.

Malgré sa composition mélangée, le Parlement de Bretagne ne se contenta pas d'user largement, plus largement que les autres Parlements du royaume, de son droit de remontrances; il éleva la voix contre les entreprises de la Cour. Quelques exemples : en 1718, quand le commandant de Montesquion prononça, au nom du Régent, la séparation des Etats, et plus tard, quand le duc d'Aiguillon décida le principe de vote à la pluralité de deux ordres contre un, le Parlement réprouva avec énergie ces mesures dans lesquelles il voyait « une atteinte au traité d'Union de la Bretagne à la Couronne. » Atteinte qu'il souligna avec plus de véhémence encore dans l'affaire de La Chalotais, lequel incarna aux yeux de tous le héros national.

**

Le Parlement était la plus haute juridiction de la Province et il tirait un grand avantage de sa permanence. Mais les Etats, qui votaient les impôts et contenaient dans leur sein les délégués des trois Ordres, représentaient des intérêts plus généraux.

La Noblesse y montrait le plus d'indépendance. C'est de ses rangs que partaient les réclamations les plus vives. Si elle ne marchandait pas son sang au service du Roi, elle était intranquillante sur la question des droits séculaires de la Province. L'Eglise, surtout dans ses hauts dignitaires, était plus souple à l'égard du Roi qui avait donné son agrément à leur nomination. Le Tiers dépendait beaucoup de l'Intendant qui avait la haute main sur un grand nombre d'offices municipaux. Aussi les intendants le louent-ils de son dévouement au service du Roi, tandis que la Noblesse le blâme de son « servilisme ». Mais quand les droits de la Province étaient attaqués, l'unanimité se faisait entre les trois Ordres. On le vit bien — citons cet exemple entre mille — lorsque Louis XVI qualifia de

« privilèges » les droits issus du contrat d'union. Si l'on parcourt les registres des Etats, on y apprend que « le mécontentement et la douleur » éclatèrent dans toute l'Assemblée, les Etats furent « mortifiés et blessés au plus haut point »; la parole du Roi, selon l'expression du commandant d'Aubeterre lui-même, heurtait « toutes les opinions établies en Bretagne. » Protestation unanime encore en 1775. A propos d'une nouvelle imposition, les Etats adressent au Roi une requête signée des Présidents des trois Ordres et dans laquelle ils rappellent que « leurs droits, franchises, libertés toujours reconnus et confirmés font que l'autorité ne se permet pas de donner cours en Bretagne aux édits créateurs de nouveaux impôts sans le préalable essentiel d'une consultation nationale. Le droit d'accepter ou de s'excuser est essentiellement le droit des Bretons. »

Nous sommes ici à une date qui n'est pas fort éloignée de la Révolution. Et si l'on objecte que les Etats et le Parlement étaient des organismes vieillissants, aux idées surannées, encore que le Tiers déjà très conscient de sa force et hardiment novateur fût largement représenté aux Etats, cherchons l'opinion du peuple dans les cahiers des paroisses rédigés en vue de la convocation des Etats généraux. Ici nous avons le suffrage populaire, quasi universel — puisque tout homme de 25 ans était électeur — et appelé à formuler ses doléances. Les cahiers des paroisses servirent à la rédaction des cahiers des sénéchaussées. Or, sur les 19 cahiers des sénéchaussées, 11 demandent le maintien des Etats provinciaux et aucun des autres n'en demande la suppression. Il est vrai qu'une fois arrivés à Versailles, plusieurs députés, sans aucun mandat de leurs électeurs, firent volte-face. Mais quand ils envoyèrent leur « adresse », ils s'attirèrent cette mordante réplique d'un évêque breton : « Vous nous exhortez à abjurer notre Patrie et à renoncer à notre qualité de Bretons. Là-dessus nous avons beaucoup de choses à vous dire qui vous instruiront de ce qui se dit parmi nous..... Vous nous dites maintenant tout le contraire de ce que vous nous disiez il y a peu de mois. Vous, surtout, Messieurs les avocats de Rennes qui signez cette adresse,

ne faisiez-vous pas alors des mémoires, au nom de la Commission intermédiaire, pour prouver que nous jouissions de cette liberté et que cette liberté était garantie par nos contrats et que nous devions défendre, et maintenant vous nous dites que nous étions esclaves ! »

Résumons la question : Il est bien vrai que des accrocs furent faits au contrat d'union au cours des 16^e, 17^e et 18^e siècles, mais la Bretagne les a repoussés par la voix de ses représentants de sorte que, en droit, le contrat demeurait intact. Au surplus c'est sans la volonté du peuple breton et au mépris du principe de la majorité que l'Assemblée Nationale a supprimé la constitution bretonne.

X...

Docteur en Histoire.

Méditation

UN SOIR DE MAI

Comme tous les citoyens conscients de leur devoir, j'ai voté.

J'ai voté pour le candidat que j'estimais le plus capable de servir la Bretagne en France et la France dans le monde.

Un jour, une minute, le temps de passer devant l'urne, j'ai été roi. Et maintenant, me voici découronné pour quatre ans. Je suis redevenu un administré parmi 40 millions d'autres; un grain de poussière que les vents de la politique promèneront à leur gré...

O mes aïeux, est-ce pour faire de moi un sujet en pleine République que vous avez détrôné tant de vrais rois, fomenté tant de révolutions, versé tant de sang?

Une voix me répondit :

Tu te plains de tes chaînes, ô mon fils; vois les miennes. Je suis la Justice, je suis le Progrès, la Liberté, la mère de toutes les saintes libertés : je suis la République. Mais tous ces titres ne m'empêchent pas d'étouffer dans les fers où me tient encore la main de Napoléon. Si tu m'aimes, au nom du ciel, délivre-moi. Reprends tes propres droits. La Constitution te juge à mémo d'émettre utilement ton avis sur les affaires de la nation que tu connais mal et te défend de t'occuper des affaires de ta province que tu connais mieux ! Reprends tes droits et généreusement dévoue-toi pour elle; tous les pays de France sont mes enfants : que puis-je vouloir si ce n'est qu'ils grandissent libres et heureux sous ma protection?

— Ainsi soit-il, ô Mère !

HEOL AN ADSAO

Pegoulz eta, Breiz Arvorig,
E savo an deiz benigel,
Heol ar Frankiz war va broïg
'Vit terri liammou kalet;
An deiz merket gant Doue ar mest'r
En e garantez peurbaduz
'Vit lakat va Breiz digabestr,
Breiz, va gwir vro, e peoc'h eurus !
Guelet hon eus poblou an douar,
Rok, e sevel uhel o fenn,
E sellet ouzimp, gant kounnar
Hag o starda c'hoas hor chadenn;
Ha Breiz, 'vel eun oan diodet,
A zo laket didan an treid.
Ember hi a vo adsavet :
Doue n'en deus ket hon ankoet.
Fizians a zo en hor c'halon
Rak eun Doue just a zo en nenv;
Santez Anna ha sant Yvon
O dezo ar ger divéza.
Hor Bro a zavo eus ar bez.
Tavit eta, poblou an douar,
Rak hor Breiz en he braoentez
A strévo eur splander heb par.
Levenez zo gant ar Vreiziz :
Eman dija 'n 'nenv o ruzia;
Ember splanno heol ar Frankiz :
Hennez a vo an deiz kaëra !
Doue laro eur gomz a druez,
Rak Doue a c'hell ha Doue hor c'har :
Breiz a zavo leun a vuhez,
Hi a vo Rouanez an douar !

LEZ-BREIZ.

BRETONS... ACHETEZ BRETON
"HO TY"
5 et 7, rue Jean Jaurès — BREST
est et doit rester
votre maison d'aménagement et literie

Mieux qu'une fête : Un exemple

L'élection annuelle d'une duchesse de Bretagne à Paris? Ce n'était qu'un épisode charmant de la vie de nos compatriotes exilés.

Cette année, la fête a revêtu le caractère d'une véritable concentration de forces.

« Ce fut vraiment, écrit le correspondant de l'*Ouest-Eclair*, la grande manifestation de la solidarité bretonne et l'une des plus importantes auxquelles il nous ait été donné d'assister depuis longtemps. C'est qu'en faisant trêve aux petites questions de rivalité qui, trop souvent, divisent les groupements d'une même région, toutes les sociétés bretonnes de Paris et de la banlieue, qui réunissent plus de deux cent mille originaires, avaient tenu à y participer. Quatre d'entre elles avaient même fait coïncider, dans un sentiment d'union, qui a été fort apprécié, leur réunion annuelle avec celle d'aujourd'hui, et l'une d'elles, les Morbihannais de Paris, avait fourni l'imposant contingent de 130 convives groupés autour de leur président, M. Joué. L'Union Régionaliste Bretonne et l'Amicale des Anciens Combattants de Paris avaient fait également un effort très appréciable. En sorte que près de 350 enfants de la Bretagne se trouvaient réunis autour des douze tables réservées aux membres de la Fédération. »

Parmi les discours prononcés au cours du banquet, nous prenons plaisir à signaler celui de M. J. Philippe qui souligna le geste cordial des Sociétés bretonnes accourues à l'appel de la Fédération; celui de notre grand ami le marquis de l'Estourbeillon, président de l'U. R. B., qui fit appel à l'union des forces régionalistes de la Bretagne toujours plus grande; et enfin celui de M. le sénateur Roger Grand, qui couronna dignement ce premier effort de mobilisation en prêchant l'action.

S'unir pour agir: c'est la consigne de l'*Adsao*.

C'est la condition et le gage certain du Relèvement breton.

La vie active de l' "Adsao"

Réponse de Candidats aux revendications de l' "Adsao"

Nous avons adressé à une trentaine de candidats de Basse-Bretagne la lettre ci-après :

Monsieur et cher compatriote,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les revendications que l'ADSAO (Fédération régionaliste) a fait acclamer dans diverses réunions publiques par des milliers de citoyens.

L'ADSAO est convaincu que son ordre du jour exprime la volonté de la très forte majorité des Bretons de toutes opinions, et il ose espérer que vous voudrez bien le renforcer de votre approbation personnelle.

Il vous saurait gré de permettre qu'il fasse état de votre réponse dans sa Revue et dans ses futures réunions.

Recevez, je vous prie, etc.

Le Secrétaire général.

L'ordre du jour qui accompagnait cette lettre demandait aux candidats de vouloir bien s'engager :

1° A supprimer la criante iniquité civique dont souffre la Bretagne, en « réduisant l'inégalité des circonscriptions électorales » (1) sans qu'il doive en résulter aucune augmentation du nombre des parlementaires.

2° A réclamer la formation, en dehors des partis, d'un groupe parlementaire des Intérêts bretons et à l'assurer de leur active collaboration.

3° A soutenir toute proposition de loi (par exemple celle de M. J. Rennesy, avril 1915) qui, sans porter atteinte à l'unité politique de la France, ni aux prérogatives essentielles du Parlement, tendrait à confier le règlement des affaires régionales à une assemblée régionale.

— « Pas un ne répondra... »

C'est, du moins, ce qu'un ami nous avait affirmé.

Il s'est trompé : plusieurs ont répondu. Et ils ont eu d'autant plus de mérite à le faire que nos adresses les ont touchés en plein feu de la propagande électorale. L'*Adsao* les en remercie très vivement. Quant aux « muets », leur rôle même de candidats parlementaires autorise à penser qu'ils ne le sont pas de naissance. Nous les prions

(1) Revue « *Politica* », mars 1932, p. 124.

de se persuader que l'Adsaô n'abandonnera pas des revendications qui sont sa raison d'être. Maintes occasions vont s'offrir de les rappeler, de les rappeler hautement à quiconque possède ou ambitionne le mandat de représenter à Paris ou ailleurs, un coin de terre et un noyau de population bretonne.

Les adhésions

Parmi les candidats qui se sont honorés de répondre à l'Adsaô, les uns l'ont fait par lettres adressées à notre secrétaire général. D'autres ont inséré dans leur profession de foi quelques-unes de nos revendications.

Voici les réponses datées des 28, 29 et 30 avril 1932 :

De M. Y. Le Goc :

Monsieur et cher compatriote,

Je viens de prendre connaissance des revendications de l'Adsaô et je considère, avec vous, que la suppression de l'inégalité des circonscriptions électorales, comme aussi le règlement des affaires régionales par une Assemblée régionale, seraient des plus souhaitables.

De M. P. Simon :

Monsieur le secrétaire général,

Un simple mot pour vous dire que j'approuve entièrement le programme que vous avez bien voulu me communiquer au nom de l'Adsaô et que vous pouvez compter sur mon concours.

De M. V. Inizan :

Monsieur le secrétaire général,

J'accepte les revendications formulées par l'Adsaô

De M. Pascal Bozin :

Monsieur et cher compatriote,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre et de vous faire savoir qu'en cas de succès, je suis tout disposé à soutenir les vœux et revendications de votre Groupement. Etant Breton moi-même, je me ferai un devoir de défendre les intérêts de notre Bretagne.

De M. F.-M. Bourgot :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que... d'accord avec vous, j'accepte votre programme.

De M. P. Trémintin :

M. Trémintin est le rapporteur désigné d'une proposition de loi de M. Walter sur l'organisation régionale. Il a été l'un des principaux

animateurs des magnifiques fêtes qui, l'été dernier, ont exalté à Plouescat l'âme, la race et le travail des Bretons. En lui nous saluons le plus pleinement Breton et le plus hardiment régionaliste de nos représentants. Aussi, dans la réponse amicale qu'il nous a fait parvenir, pouvait-il « se dispenser d'une longue déclaration » et invoquer « les 28 années qu'il a consacrées à la défense des Intérêts bretons ».

De M. J. Quéinnec :

M. Quéinnec veut bien nous écrire qu'il a « lu avec intérêt la documentation » que nous lui ayons adressée. C'est tout. Du moins n-t-il pris la peine d'en accuser réception.

M. Cornic :

Dans sa profession de foi, M. Cornic (1^{er} de Quimper) a fait appel « à tous les citoyens qui veulent travailler, dans l'union et dans l'ordre, à la prospérité de la France et de la Bretagne ». Partisan de la paix, « condition essentielle de tout progrès », il a rappelé que « notre Bretagne a trop souffert de la guerre pour ne pas la détester... » Il a réclamé « la mise en valeur de toutes les ressources de la Région bretonne qu'une politique négligente et mal avisée a trop souvent sacrifiée au profit de certaines provinces moins peuplées et moins laborieuses ». Il s'est fait honneur de « connaître la langue du pays » et a fièrement terminé sa profession de foi par les cris de : vive la France, vive la Bretagne, vive la République !

M. Larvol :

Candidat dans la 1^{re} circonscription de Châteaulin, M. Larvol s'est fait le champion résolu de la justice électorale.

« En 1932, observe-t-il, il y aura 400 ans que la Bretagne a été incorporée dans la nation française; et l'on songe, paraît-il, à célébrer ce centenaire avec éclat. Outre d'autres intérêts, d'autres droits qui ne sont pas respectés comme il conviendrait, ce sera l'occasion de faire valoir que la Bretagne ne dispose pas dans les conseils de la politique française de la part d'influence qu'elle mérite. Pourquoi faut-il 15.000 Bretons pour désigner un député, alors que dans le Midi, 3 à 4.000 suffisent? Ce n'est pas pour consacrer une telle inégalité que 250.000 Bretons ont sacrifié leur vie dans la cause commune. »

Dans l'exposé de ses revendications agricoles, il a signalé une autre injustice dont les Bretons sont victimes et a énergiquement réclamé, en leur faveur, « une augmentation des primes à l'élevage et aussi une répartition équitable de ces primes. Il ne faut plus que nos départements bretons soient désavantagés, que, pour un élevage double, ils reçoivent moins de primes que tel département français ».

Il a, lui aussi, fait état de sa qualité de Breton et promis de mettre au service de son pays natal toute la loyauté, toute la ténacité qu'il tient de sa race.

Des regrets qui ne seront pas « éternels »

Il est regrettable que les candidats radicaux et socialistes S. F. I. O. nient cru devoir s'enfermer dans un silence unanime. Ils nous obligent à leur rappeler le programme traditionnel de leurs partis. Pour être exact, nous devons reconnaître que ni leur manifeste électoral de 1932, ni même la déclaration de leurs congrès nationaux de 1931, ne mentionnent la réforme régionale.

Mais, 1°, l'inégalité des circonscriptions, si préjudiciable à la Bretagne, a été dénoncée comme une injustice par M. Herriot lui-même. Notre ordre du jour le rappelait.

2° Quand les affaires du Midi périssent, radicaux et socialistes, comme un seul homme et d'accord avec tout ce qu'on peut imaginer de plus « réactionnaire », marchent à l'assaut des ministères et réclament, protestent, orient, tempêtent jusqu'à ce que justice ou... faveur s'ensuive. Les intérêts bretons seraient-ils moins respectables que ceux du Midi, ou certains députés de chez nous auraient-ils moins de largeur d'esprit que leurs collègues méridionaux?

3° Le parti socialiste n'a-t-il pas réclaté « le morcellement de l'Etat centralisé... en un certain nombre de petits Etats techniques (1) ? » Quant au parti radical-socialiste, il n'est pas si loin de ses origines qu'il ne se rappelle qu'avec l'école républicaine de Nancy, ses fondateurs jetaient à tous les échos du pays la devise fameuse où se résume le programme de l'Adsaio : « A la Région les affaires de la Région et à l'Etat les affaires de l'Etat ».

Ni MM. Mazé, Pouchus, Cadoret, Perrot, ni MM. Goude et Masson (pour ne citer qu'eux) ne peuvent donc, semble-t-il, invoquer aucune considération de tactique ni de doctrine pour justifier leur présente réserve. Mais, pas plus que notre « douleur », elle ne sera sans doute « éternelle ». Quelques bons ordres du jour votés dans leurs circonscriptions par quelques centaines de Bretons de tous les partis sonneront pour eux l'heure de la conversion...

(1) Revue « Politica », mars 1932, p. 124.

Une Fédération populaire
Au service du progrès breton :
Voilà ce qu'est l'Adsaio.
Voulez-vous l'aider efficacement ?
Procurez-lui des abonnements.

Librairie LE JAN

27, Rue de Siam = BREST

Tous les livres français et bretons
Fournitures pour Ecoles et Bureaux

PLOUEDERN (8 mai)

Unis, vous vaincrez !

250 hommes remplissent la salle Trellu. M. le maire, absent de la commune, a transmis ses vifs regrets de ne pouvoir assister à la réunion. L'assemblée désigne pour la présider, M. P. Thomin; comme assesseurs, MM. Le Vern et Trellu, tous trois conseillers municipaux.

L'abbé Madec porte la parole au nom de l'Adsaio. La jeune Fédération, dit-il, doit son nom à J.-P. Calloc'h, un grand Breton, tué dans la dernière guerre en défendant la France. Le premier, il annonça l'Adsaio, c'est-à-dire le relèvement de la vieille patrie qu'il aimait de toute son âme :

O Breiz, me da gar beteg mel va eskern !

Patriotes bretons, comme lui, et comme lui loyaux citoyens de France, tels sont les membres de notre Fédération régionaliste.

Elle est affiliée à la Fédération régionaliste française qui inscrivait en tête de son Comité d'honneur le nom du président Doumer. L'orateur rend un émouvant hommage à la mémoire du glorieux défunt. Puis, ayant fait connaître les buts de l'Adsaio, et en particulier son programme rural, il montre dans l'Association et dans l'Association populaire le seul moyen de les réaliser.

Fidèle à son programme, l'Adsaio s'est tenu à l'écart des luttes politiques; il n'a soutenu, ni combattu aucun candidat; il reconnaît d'ailleurs la légitimité des partis. Mais il déplore les haines, les divisions qui naissent ordinairement des luttes électorales quand la défense de nos intérêts et de nos libertés réclamerait une entente cordiale entre les Bretons.

Ici, les applaudissements éclatent partout dans la salle. Les Bretons intelligents, ceux qui connaissent la gravité des problèmes qui se posent devant nos cultivateurs, n'ont que mépris pour les politiciens, roquets hargneux jetant l'ironie ou l'injure à bouche que veux-tu, ou dogues lourds hurlant la calomnie à tous les échos. Autant il convient d'honorer tout homme qui ambitionne de servir le pays suivant un noble idéal, autant il faut flétrir les semeurs de discorde, ceux particulièrement (il s'en rencontre) qui se réclament d'un principe de paix et de fraternité.

Qui ne voit que, dans toutes les directions, les frontières se ferment devant nos produits de toute nature? D'autre part, les concurrents ne s'affrontent plus seulement, comme autrefois, dans le même bourg, la même province, la même nation; ils se combattent d'une nation, d'une partie du monde à l'autre. Et l'on rêverait de gagner la Victoire avec la vieille méthode de la vente individuelle? Ce qui sauvera les produits bretons, ce sera leur qualité et leur présentation impeccable attestées par une marque régionale : la marque Bretagne. Mais, pour

qu'elle obtienne du crédit sur les marchés d'Europe, elle ne devra être accordée qu'aux produits de mérite et après contrôle rigoureux. C'est dire qu'il faut, et de toute urgence, une organisation régionale des représentants de nos Associations agricoles et de nos Chambres de commerce. Arrière donc les divisions, à bas les cloisons malfaisantes dressées par les politiciers entre des hommes que le sang et l'intérêt appellent à s'unir.

L'exhortation de l'orateur, renforcée par des chiffres et des faits par eux-mêmes trop éloquentes, produit dans l'auditoire une impression profonde. Aussi, lorsque d'accord avec M. de l'Estourbeillon, avec M. Aubert, président de la Chambre de commerce de Saint-Brieuc, il demandera que les représentants des intérêts matériels et moraux de la Bretagne s'entendent pour constituer dès maintenant un Conseil supérieur des Intérêts bretons, ce sera, dans toute la salle, une explosion de bravos et d'applaudissements enthousiastes.

N. B. — M. Jestin, cultivateur à Penn-ar-Reun, a bien voulu prendre la charge d'assurer, à Plouédern, la propagande de l'Adsaio.

LE CONQUET (17 avril)

En petit comité

Notre réunion devait se tenir après vêpres. Sur les murs, des affiches bien voyantes l'annonçaient. Le crieur communal l'avait publiée. Un ami obligeant nous avait ouvert sa salle, la plus belle de la bourgade. La notoriété croissante de l'Adsaio, le nom, pourquoi ne dirions-nous pas : le renom de nos orateurs, devaient nous attirer beaucoup d'auditeurs...

Il en vint à peine vingt ! Tout Le Conquet conduisait à sa dernière demeure, à deux kilomètres, au cimetière de Lochrist, une personnalité locale.

Pellé parla avec la même conscience, avec le même cœur que s'il se fût adressé à une vaste assemblée.

Il rappela les bienfaites initiatives de l'Adsaio ; il insista sur sa campagne en faveur des marins du commerce. Avec quel humour il plaisanta certains magistrats civils qu'une loi de 1926 a substitués aux tribunaux spéciaux dans le jugement de certains délits ! Avec quelle indignation il dénonça des excès de sévérité, des erreurs même qui ont pour cause l'incompétence des juges civils !

Licencié en droit, défenseur bénévole de nombreux marins, notre ami ne faisait que poursuivre son œuvre de dévouement en revendiquant pour eux le bénéfice des tribunaux techniques, seuls capables de les juger avec équité. Aussi, lorsque le projet de loi Tasso, qui leur donne satisfaction, sera prochainement voté, les Bretons du Commerce et de la Marine marchande lui devront-ils « une fière chandelle ».

Après lui, M. Madec, sur le ton d'une causerie familière, définît les buts, l'esprit et la doctrine de l'Adsaio. Son exposé clair, méthodique, documenté, plut beaucoup au petit auditoire.

— C'est dommage, disait un assistant, la réunion terminée, que toute la commune ne vous ait pas entendus. Tout ce que vous avez dit est le bon sens même. Mais vous reviendrez ?

— Ah ! oui, nous reviendrons.

Déjà, dans ce premier contact avec Le Conquet, nous avons eu la joie de voir applaudir notre programme par des représentants de la bourgeoisie, de l'agriculture et de la marine, et celle de trouver, parmi nos auditeurs, un correspondant aussi intelligent que dévoué, dont l'activité nous permet de compter sur beaucoup d'adhésions dans la bourgade la plus « avancée » de Bretagne.

LANNILIS (24 avril)

Magnifique réunion

Dans la clarté de cet après-midi de printemps, la petite ville se dresse superbe, dominant la mer et la plaine. Qu'on n'y voie pas un symbole. Ce sont des hommes fiers et libres qui habitent ce pays et les Bretons dévoués que l'Adsaio y a rencontrés sont les disciples de celui qui a dit : « Les grands de la terre vous dominent et vous tyrannisent ; et voici que je suis parmi vous comme celui qui sert. »

Servir est la devise des deux vaillants cultivateurs, MM. Corre et Le Gall, président et secrétaire du Syndicat agricole, qu'avec M. Goachel, entrepreneur privé de transports, les 350 Bretons réunis salle Léost chargèrent de présider notre conférence.

Le discours de M. Bergot

Servir la Bretagne dans son âme et dans ses libertés ce sont, parmi les buts de l'Adsaio, ceux qui lui ont valu l'enthousiaste adhésion d'Auguste Bergot, écrivain distingué, directeur des Jeux floraux de Bretagne, devenu membre de notre Conseil fédéral. Breton jusqu'au tréfonds du cœur, il a été heureux, rapporte-t-il, de trouver une association qu'anime l'amour ardent et pratique du pays et qui est, en outre, une messagère de fraternité bretonne, une ouvrière active de progrès social. Il n'est pas un de nos compatriotes qui ne puisse et ne doive occuper sa place au foyer familial dont l'Adsaio a ouvert la porte. Certes, ajoute l'orateur avec une loyauté dont tous les assistants lui savent gré, je ne suis pas d'accord avec la plupart d'entre vous sur bien des questions de politique française. Il n'empêche que, sur le terrain breton, je me sens votre frère à tous par le sang et par la race, par l'amour de la vieille et toujours jeune patrie, par la résolution de la faire de plus en plus libre et florissante.

Cette déclaration lancée d'une voix vibrante, émeut profondément l'assemblée et déclenche une salva d'applaudissements.

Bergot fait ensuite le procès de la centralisation, ce régime despotique inauguré en France par Louis XI, organisé par ses successeurs, perfectionné par Napoléon, qui rassembla aux mains du gouvernement de Paris toutes les forces vives de la nation après avoir démantelé les institutions provinciales, citadelles de liberté. L'Adsaio constate avec bonheur que ce régime a fait faillite, qu'il est depuis longtemps condamné par tous les Français clairvoyants, que la Bretagne a conservé son esprit, sa langue, sa personnalité, qu'elle possède un sol, un climat, une production, un ensemble d'intérêts qui lui sont propres. Qui, mieux que les Bretons, administrera les affaires de la Bretagne?

Le discours de M. Madec

Dans un tableau vigoureusement brossé, le secrétaire général de l'Adsaio montre l'état d'abandon où le Pouvoir central laisse végéter notre pays. Esprit breton, langue, histoire, géographie, arts, littérature : nos gouvernants les jugent indignes d'être enseignés ou protégés. La santé de la race est cruellement minée par le fléau mal combattu de la tuberculose; notre représentation à Paris est amputée d'un large quart au profit de la « République méridionale »; nos chemins de fer, mal orientés, sont impuissants à desservir le pays et isolent la Bretagne du Nord et celle du Sud; nos canaux envasés ou barrés comme à Guerlédan sont à peine utilisables; on peut en dire autant de plusieurs de nos ports de pêche; le port commercial de Brest est sacrifié à la marine de guerre, mais les vaisseaux-écoles, pour les 4/5 remplis de Bretons, seront exilés à Toulon; nos concours hippiques et bovins seront moins subventionnés que d'autres... Des chiffres, des faits dûment contrôlés — l'orateur ne se prive pas d'en citer — établissent que la Bretagne, « la pauvre Bretagne », comme l'appelait déjà Michelet, est traitée en Cendrillon des provinces françaises.

En châtiement de quel crime? Les statistiques attestent qu'elle en est la première par la vitalité de sa population, la première par son courage devant la mort, la première dans les travaux de la terre et de l'Océan.

Puisque Paris la néglige, qu'elle s'organise donc pour se servir elle-même; qu'elle exige de ses parlementaires un effort concerté pour sa défense; qu'elle leur demande de voter au plus tôt la réforme qui permettra aux Régions françaises de gouverner librement leurs intérêts particuliers.

Et puisqu'en démocratie les isolés sont des vaincus, puisqu'en dehors de l'Adsaio, nul groupement populaire n'existe qui puisse défendre le patrimoine économique et moral des Bretons, que les Bretons s'unissent donc dans une fédération étrangère à tous les partis. Ils

n'ont aucun autre moyen de faire triompher leur cause qui est celle de la Justice.

Les faits, les chiffres, les traits, les images dont M. Madec émaillait son discours donnaient une singulière force à son argumentation. Ajoutez-y l'élan d'une conviction ardente et vous comprendrez qu'il ait rallié au programme de l'Adsaio l'esprit d'une assemblée dont Auguste Bergot avait déjà gagné le cœur.

Le discours de M. Bodénès

Pendant que j'écris ce compte rendu, me parvient l'allocution prononcée à l'ouverture de la session de mai par le président du Conseil général du Finistère. Il cita, « parmi les questions les plus importantes soumises à la sollicitude de l'assemblée, celle des chemins de fer départementaux », et exprima l'espoir que le moyen sera trouvé « de sauvegarder à la fois les intérêts des usagers et ceux des contribuables ».

Espoir généreux et que nous partageons. Nous prendrons toutefois la liberté d'en formuler un autre : c'est que les intérêts d'un groupe important de travailleurs bretons — qui sont des contribuables aussi — ne soient pas sacrifiés au profit d'une Compagnie étrangère.

Voici un an que, d'accord avec le Syndicat des Transporteurs, l'Adsaio s'est prononcé en faveur des entrepreneurs privés. La réunion de Lannilis prouve qu'il ne s'est pas déjugé. Répondant à son appel, M. Bodénès, président du Syndicat des Transporteurs du Nord-Finistère, voulut bien y plaider la cause de sa profession. Il rappela que la Compagnie des chemins de fer départementaux, vaincue le 5 mai par un vote presque unanime de nos élus, réussissait le lendemain à faire triompher ses propositions et à se faire accorder de précieuses subventions. Etrange renversement, jusqu'à présent inexpliqué ! Certains conseillers, notre ami Mocaër entre autres, firent observer que la Compagnie en profiterait pour écraser les Transporteurs privés et qu'il en résulterait « une situation intolérable » pour le département. Leur prévision se réalise : la Compagnie multiplie ses lignes et fait une concurrence abusive à nos compatriotes en accordant aux usagers des tarifs inférieurs. Dans quelle mesure les millions des contribuables servent-ils à favoriser cette espèce d'accaparement? Les Transporteurs ont instamment prié M. le préfet de les éclairer. C'a été en vain. MM. les conseillers généraux — ceux notamment qui sont de l'Adsaio — auront à cœur de tirer cette question au clair et de lui donner la solution de justice qu'elle comporte. Ils dissiperont, en le faisant, les appréhensions trop fondées de nombreux contribuables qui n'ont pas oublié les demandes de subventions (et quelles subventions !) réitérées avant et depuis 1925 par l'insatiable Compagnie et seraient surpris qu'elle n'ait pas l'idée d'en formuler de nouvelles à bref délai. D'autre part, l'extension du réseau routier de la fameuse S. A. T. O. S. prend les allures d'un véritable trust. Nous voulons espérer qu'elle

ne trouvera pas au Conseil départemental une majorité complice. Les Bretons ne toléreront pas que l'argent du pays soit mis à la disposition d'une société étrangère, fût-ce à la demande d'étrangers comme M. Bénac, pour ruiner le commerce local. Ils seront d'accord avec les 350 citoyens réunis à Lannilis pour réclamer :

1° Que défense soit faite à la Compagnie des chemins de fer départementaux d'abuser des subventions qui lui sont accordées, pour faire concurrence aux services existants;

2° Que soient supprimés les services d'autobus que cette Compagnie a établis depuis le 1^{er} janvier 1932 et qui doublent les lignes privées;

3° Que soient appliqués par cette Compagnie les mêmes tarifs qu'adoptent les Transporteurs privés et qu'aucune ligne nouvelle ne soit créée là où des services privés existent déjà.

L'Adsaïo remercie cordialement M. Bodénès de lui avoir prêté le concours de sa parole courtoise et documentée. La campagne entreprise n'est d'ailleurs qu'à ses débuts. Puisse-t-elle ouvrir les yeux des contribuables sur leurs véritables intérêts; puisse-t-elle aussi faire comprendre aux Transporteurs bretons qu'ils n'écarteront le formidable danger qui les menace que par une entente fraternelle et un rapide effort d'organisation.

La réunion de l'Adsaïo à Lannilis se termina, comme d'habitude, par la vente de la revue. En quelques minutes, cent exemplaires — tout le stock apporté — furent écoulés.

M. Bougaran, rue du Prat, a eu l'obligeance d'accepter la charge de correspondant local de la Fédération.

SAINT-DIVY, KERSAINT, SAINT-THONAN (15 mai)

Trois réunions publiques

S'il ne rencontrait, pour seconder son effort, des concours tout dévoués, il est bien sûr que l'Adsaïo ne pourrait rassembler les magnifiques auditoires que d'autres formations peuvent lui envier. Aussi se fait-il un devoir d'exprimer sa gratitude aux vaillants Bretons qui, avec lui et par lui, travaillent à organiser les forces libres du pays.

Nous sommes cinq propagandistes à nous mettre en route, ce matin 15 mai : MM. J. Gouguen, E. Guennoc, l'abbé Madec, P. Lansonneur et Mlle Nicolas pour le rayon des dames. Chacun emporte son déjeuner. Un repas sur l'herbe dans la paix des champs : quelle aubaine pour des citadins ! Mais il brume, il va pleuvoir, il pleut. Une salle d'auberge, d'ailleurs très confortable, remplacera le site que nous rêvions de choisir...

SAINT-DIVY. — La grand'messe terminée, la foule des auditeurs et des auditrices (250 environ) se dirigent, avec un empressement qui mérite d'être donné en exemple, vers la belle salle que M. Perrot a bien voulu mettre à la disposition de l'Adsaïo. M. le maire préside, entouré de MM. Guivarc'h et Luguern, conseillers municipaux.

Jean Le Goussguen définit la position de l'Adsaïo au milieu des partis. Il n'en sert aucun, il n'en connaît aucun; il ne connaît que la Bretagne et ne sert que les Bretons. Bien entendu, en matière de politique française, chacun de ses adhérents garde entière sa liberté d'action. On entre à l'Adsaïo la tête haute, sans renier aucune conviction; mais on y entre pour faire œuvre exclusivement bretonne, avec le concours de tous les Bretons de bonne volonté. L'auditoire goûte fort la netteté de cette déclaration et applaudit le jeune orateur.

A M. Madec revenait la tâche d'exposer notre programme. Il le fit avec la clarté, la vigueur, l'entrain qui sont les marques de son talent. Sa parole a porté. De nombreux abonnements et adhésions sont recueillis. M. Luguern, correspondant local, poursuivra l'œuvre commencée à Saint-Divy.

KERSAINT-PLABENNEC. — A 2 heures, la seconde réunion s'ouvre à Kersaint, sous la présidence de M. le maire, devant une centaine d'assistants. Comme partout, ils écoutent avec avidité la parole de l'Adsaïo, parole toute nouvelle pour la plupart, parole opportune aussi puisqu'elle répond au besoin d'union et d'action commune si vivement ressenti à notre époque de crise générale. Il est manifeste que l'auditoire est en pleine communion d'idées avec l'orateur. M. le président exprime le regret que l'assistance ne soit pas plus nombreuse encore. Vous êtes bien difficile, cher Monsieur Guillou. Mais nous reviendrons quelque prochain dimanche après la grand'messe. Et ce ne sera plus, nous l'espérons bien, pour faire des discours; ce sera pour mettre sur pied l'organisation pratique dont la Bretagne a besoin.

M. Kervran, secrétaire de mairie, veut bien assurer à Kersaint le service de la correspondance locale.

SAINT-THONAN. — Troisième et dernière réunion. On s'écrase dans cette salle de premier étage qui nous a été obligeamment ouverte. La foule remplit l'escalier et déborde dans la cour voisine.

M. le maire préside, assisté de son adjoint et de M. Victor Gourliou, secrétaire du Syndicat agricole. M. Madec raconte brièvement les origines de l'Adsaïo, définit ses buts propres et dit les concours qu'il a rencontrés parmi les jeunes hommes qu'ont séduits la grandeur et la nouveauté de son idéal, parmi les travailleurs de la ville et des champs, parmi les hommes qu'ils ont investis de leur confiance. Chacun le sent : c'est une force neuve qui s'organise dans le pays, pour la libération du pays.

Pendant plus d'une heure, l'orateur tient l'auditoire enchaîné à sa parole. C'est l'âme profonde de la foule qui s'exprime par sa voix.

Que la Bretagne entière entende le message de l'Adsaio, et de beaux jours luiiront encore pour elle...

A l'unanimité, notre ami Victor Gouriou a été désigné comme correspondant local de la Fédération.

CONVOICATIONS

PLOUGUERNEAU

— Le dimanche 22 mai, réunion publique, à 11 heures, salle Guillemerou, sous la présidence de M. Abjean, conseiller d'arrondissement.

— A 3 heures, le même jour, au village de Grouannec, réunion publique.

— Pour les autres réunions du mois, prière de consulter l'Ouest-Eclair, l'Ouest-Journal et le Nouvelliste.

GLANES

AVEC LEUR « ASANT » ?

Quelques habitants de Gap (Hautes-Alpes) annoncent au pays qu'ils ont fondé une Ligue.

Leurs objectifs? « Combattre tout ce qui contribue à faire de l'homme un esclave, c'est-à-dire, précisent-ils, la religion, l'alcoolisme, la diversité des langues, etc. »

On regrette que ces braves *Gapen-çais* n'aient pas dit par quelle langue unique ils remplaceront toutes celles qu'ils auront supprimées, car ils les supprimeront toutes, n'en doutez pas, au nom de la Liberté.

Au fait, pourquoi l'Univers n'adopterait-ils pas le patois et l'asant de Gap, té L...

BRETON ?

M. Albert Lebrun, notre nouveau chef d'Etat, le serait-il? Certains journaux de Bretagne l'ont avancé, sans oser toutefois l'affirmer. Quand un homme devient célèbre... on se l'arrache. Cela ne fait de mal à personne et cela flatte la fierté régionale.

LA SAINT-YVES

Un congrès réuni à Nantes le 13 mars aurait décrété que le 19 mai, fête de Saint-Yves, sera désormais jour de fête nationale en Bretagne. Nous ne demandons pas mieux. Mais au nom de qui ce congrès légifèrerait-il? De trois ou quatre sociétés, riches de trois ou quatre vingtaines d'adhérents?

Et ce congrès gémira de n'être pas écouté!

Lettres Bretonnes

Tintin Anna contie à *Freiz ha Breiz* ses regrets de n'avoir point reçu le don poétique. De toute son âme elle eût chanté la Bretagne :

Flour em dije bet kanet war doniou dibhenvel
Kaerder hor maeziou sioul ha mouez ar mor bras
Freskadurez dour ar stor hag an heol o sevel
Pe ar gliz-noz o lintra e beg ar yeoteun c'hias.

Hélas ! déplore-t-elle, ma poésie est sans saveur :

Va c'hoimzou 'zo dizaour;

Met en dez ma varvin-me, e varvin evit Breiz !

Tintin Anna, ne calomniez plus votre muse et reprenez votre luth

**

Avec un poème sur Marie Pellan, l'amie de Brizeux, notre ami Auguste Bergot a remporté le premier prix de Montfort-l'Amaury, fondé par Léon Durocher. Rarement nous avons tant regretté que les exigences de la propagande nous privent du plaisir de publier en entier des poésies où chantent des strophes comme celles-ci :

Ils allaient tous les deux au bord de la rivière,
Baignant leurs pieds brûlants dans l'eau rapide et claire,
Chassant un papillon, parfois, au Pont-Kerlo.
Et leur âme chantait, tel un jeune bouleau...

Marie, inspiratrice et fille de Bretagne...,
Elle a droit, quoique pauvre, au destin des Mirelles.
Trop tôt tombe en Bretagne, au pays des merveilles,
L'oubli sur nos héros que couche, hélas ! la Mort...
Bardes, pour la chanter, prenez vos harpes d'or.

**

Mme Marie-Paule Salonne a vu couronner du prix *Minerva* le premier de ses romans offert au public : *l'Age de Perte*. Elle s'apprête à en publier d'autres, notamment un roman régionaliste breton.

**

« On aimera et on servira d'autant mieux son pays qu'on le mettra en sa place sur la terre, à son rang dans l'histoire. Le patriotisme est un sentiment trop élevé, trop noble pour enfanter la haine. Il veut que la justice préside aux rapports entre les peuples... »

P. DOUMER.

Avec le printemps a fleuri le *Kannadig Gwalarn* qu'on attendait depuis plusieurs mois. Il manquait aux enfants de Chez Nous. Un utile et joli cadeau à faire à vos garçons et à vos filles, à vos neveux et nièces, filleuls et filleules, écoliers et écolières, c'est de les abonner au *Kannadig*. Ecrire à *Gwalarn* : boîte postale 75, Brest.

Gwalarn, n° d'avril, publie une nouvelle : *ar wazig*, de D. K. Kongar. Vivant, fort, pittoresque, son récit annonce un écrivain. Peut-être l'action est-elle un peu hachée et la langue par endroits elliptique, nerveuse, trépidante, serait fatigante à lire.

S'il faut en croire M. Karl Suchart, de l'Université de Berlin, nos menhirs dressés en avenue ne mèneraient pas vers des temples du soleil, mais plutôt à des monuments funéraires. Le menhir, dans la Grèce antique, était considéré comme le siège de l'âme d'un mort.

« Sois juste et sois probe. Sois bon, bienveillant et fraternel... Sois courageux physiquement et moralement... Sache vouloir... Fais ce que dois... »

Paul DOUMER.

(Livre de mes Fils).

L'Administrateur-Gérant: A. MÉNEZ.

HERNIE

Chutes de la matrice. — Déplacements des organes

par la Méthode LEROY

Combien nombreux, hélas! sont ceux qui aujourd'hui portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE. La science a fait de tels progrès dans ce sens, que la GUÉRISON DE LA HERNIE n'est plus un vain mot, et devant les résultats obtenus, il devient pour nous un devoir de prévenir nos lecteurs et lectrices atteints de: HERNIES, EFFORTS, DESCENTES, REINS MOBILES, etc., de ne rien entreprendre avant d'avoir fait appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien de PARIS, qui vous recevra de 9 heures à 3 heures à:

BREST tous les lundis et dimanches matin, en son cabinet
Ets LEROY, Spécialiste, 19, rue Emile Zola, Brest
Angle place La Tour d'Auvergne. — Téléphone 22-78

AMEUBLEMENTS M^{on} P. COELENBIER
43, Rue Emile Zola - BREST
TAPISSERIE — Rayon spécial de Tapis
BOIS FORGÉ — LOCATION

Maison Aug. LÉON (Fondée en 1849)

CH. PONT, Succ^{er}

Tailleur Civil et Militaire

BREST — 59, Rue de Siam, 59 — BREST

Parents!

Vous êtes soucieux de l'intérêt de vos enfants. Vous voulez donner à votre fils, à votre fille, les connaissances indispensables qui les mettent à l'abri de toute éventualité.

Ne décidez rien sans avoir consulté :

L'ECOLE PIGIER

15 bis, Rue de la Mairie à BREST

L'ECOLE PIGIER enseigne pratiquement la comptabilité, la sténographie, la dactylographie, la correspondance commerciale, le calcul rapide, l'écriture et l'orthographe.

Enseignement individuel. Placement des élèves.

ASSURANCES

Sur la Vie
Contre l'Incendie
Contre les Accidents

R. BATTAS, 50, Rue d'Aiguillon - BREST

Téléphone : 20-43

AUX MONTRES DE BESANÇON

HAUTES DE FRANÇAISES - ALLIANCES

Cadeaux pour Mariages

Montres des meilleurs horlogers

Dépôtaires des Chronomètres

LIP et OMEGA

PRONOST Frères

7, Rue Jean Jaurès (C^{or} de la Gare)

BREST

P. STÉPHAN
CHARBONS
Rue Amiral Nielly - PORT DE COMMERCE
BREST

Téléph. 22-58

Entreprise Générale de Peinture et Vitrerie

Tout ce qui concerne :

La Miroiterie.

La Décoration.

Le Papier peint.

Laul Quinquis

9, Rue du Château, 9

BREST

Téléphone : 20-96

R. C. Brest 331

Carénage de Navires

CHUPIN & BOULARD
QUINCAILLERIE

BREST - 11, Rue Louis Pasteur - BREST

ARTICLES DE MÉNAGE - OUTILS AGRICOLES
PEINTURE - FERS

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE DÉMÉNAGEMENTS ET CAMIONNAGE

J. PLOUE — Transports Automobiles - Transit — J. COLLIÈRE

PLOUÉ PÈRE & FILS & LE CALVEZ

S. A. R. L. Capital 500.000 Francs

BREST - 36, Rue de Siam - BREST

R. C. Brest 12.281

Garde-meubles, Entrepôts ; 62, Boulevard Gambetta

TELEPHONES

Bureaux : 36, rue de Siam. 20-58

Dépôt Kérinou..... 25-10

PRODUITS FÉLIX POTIN

Maison L. VASSEUR

Téléph. 20-24

BREST = 103, rue de Siam, 103 = BREST

SES VINS — SES CAFÉS

Succursales : 22, rue de la Mairie ; 68, rue Jean Jaurès — BREST
& SAINT-PIERRE QUILBIGNON

R. C. 3319

Téléphone 25-24

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES
COUTURE

A LA

DUCHESSE ANNE

LECOURTIER Sœurs

41, rue de Siam

BREST

Ateliers & Chantiers GOURIO

Port de Commerce - BREST

Constructions, réparations, installations industrielles et navales

CHARPENTAGE — CARÉNAGE — CALFATAGE

Mécanique générale — Constructions métalliques

Forge — Chaudronnerie — Soudure électrique et autogène

MACHINES ET MOTEURS

Matériel pour travaux publics, mines, carrières et travaux sous-marins

BUREAUX :

54, quai de la Douane

ATELIERS ET CHANTIERS :

Face le bassin de radoub

Téléph. 24-86

Adresse télégraphique : GOURIBERT-BREST

R. C. Brest, 942

ENTREPRISE DE PEINTURE

TÉLÉPHONE 22-62

S. C. BREST 7.989

J. RAUB

3, Rue Jean Jaurès - BREST

DROGUERIE, PAPIERS PEINTS, ENCADREMENTS

Librairie LE JAN

27, Rue de Siam - BREST

Tous les LIVRES Français et Bretons
Fournitures pour Ecoles et Bureaux

AMEUBLEMENTS L. LE BIAN

1^{re} firme de MEUBLES & LITERIE de BRETAGNE

Le plus grand choix de MEUBLES
Les plus belles LITERIES et Couvertures
Les plus bas PRIX

HO TY, 5-7, rue Jean Jaurès.
19 à 25, place de la Liberté.
34, place Marcelin Berthelot.

BREST 

Toutes les dernières nouveautés pour :

Souvenirs
Cadeaux de Fêtes
& de Mariages

R. JULIEN

25, Rue de la Mairie
Aménagement 19, rue de Siam
BREST
Téléphone : 1-60

Nombreuses occasions

en
ORFÈVRERIE - ARGENT
BIJOUX - DIAMANTS
Expertises gratuites de :
BIJOUX - ORFÈVRERIE
ORFÈVRES ANCIENS

Imp. soc. an. Union rép. du Finistère, Brest

DOCKS DE L'OUEST

600 Succursales
NANTES - BREST

Ne vendent que

des VINS de Table
supérieurs

Pas de vins ordinaires

EPICERIE - MERCERIE

Timbres-prime sur tous les articles

~~~~~  
A qualité égale : **Prix inférieur**  
A prix égal : **Qualité supérieure**

